

C.M.D. BADMINTON 2017 - 2018

Attention : Les dates mentionnées et les propositions de cette C.M.D. ne seront pas forcément suivies des faits !

Vous devez vous référer au seul calendrier des « mercredis de l'UNSS ».

Vigilance donc, lire :

- ♦ La fiche sport nationale.
- ♦ La fiche sport académique
- ♦ le calendrier des « mercredis de l'U.N.S.S. » de la Haute-Savoie,
- ♦ les plaquettes des différentes organisations.

Nos réf. : 2017-2018\CMD\CMD SD\CMD-Badminton 2016-2017.doc

Présents :

Mesdames

VEZE Corinne – Lyc Monnet Annemasse
 MARLE Lysiane- Clg M. Servet Annemasse
 ROGUET Marjorie - Clg Samivel Bonneville
 SOULAS Estelle - Clg L. Armand Cruseilles
 HANG Karen – Clg C. Claudel Marignier
 BOURRET Anne - Clg Varens Passy
 SCHINDLER Vanessa- Clg G.Monge Saint Jeoire en Faucigny
 BELLiard Florence - Clg K. Ruby Saint-Pierre
 EXERTIER Noëlle - Clg La Mandallaz Sillingy
 DIOT Priscilla– Clg J. Brel Taninges

Messieurs

MARMORAT Éric - Lyc Berthollet Annecy
 BLANQUET Jean- François - Clg Les Balmettes Annecy
 MASUMBUKO Jacques-Clg R.Blanchard Annecy
 MEYNET Pascal –Clg le Clerjeon Rumilly
 FRIEDMANN Stéphane – Clg Jean Monnet Saint Jorioz
 LAMBOLEY Daniel – Clg Pays de Gavot Saint Paul en Chablais
 ROUSSELOT Vincent-Clg JJ Gallay Scionzier

Nouveautés

- 🦉 **Les modalités de jeu évoluent dans le comptage des points des 5 sets (20/40/60/80/100) et le tirage au sort des séquences de jeu (4 possibilités)**
- 🦉 **Les modalités de jeu s'harmonisent entre les championnats équipe établissement et excellence**
- 🦉 **Apparition de la fonction de jeune coach : désormais le jeune coach élève interviendra s'il le souhaite dès que le volant n'est plus en jeu et lors des pauses autorisées (pas d'intervention de l'enseignant)**

Préambule :

- Le règlement fédéral UNSS 2016-2020 rappelle que pour toutes les rencontres, les services UNSS doivent prévoir les modalités nécessaires au contrôle des licences et veiller à l'application des dispositions réglementaires en s'assurant que les compositions d'équipe sont conformes.

En cas de non présentation de licence, la participation à la compétition est soumise à la présentation de l'attestation d'inscription par internet, certifiée conforme par le chef d'établissement et d'un justificatif d'identité.

- Toute personne encadrant une équipe de l'association doit disposer de l'agrément du comité directeur et fournir un document attestant de cet agrément.

NB : ces priorités seront rappelées dans le livret de l'organisateur « sports individuels » 2017-2018 sur le site départemental dans « documentation » - « les rencontres ».

Les classements, au niveau fédéral, entraînent des évolutions dans les modalités de participation aux compétitions scolaires.

Niveau	National			Régional			Départemental			Promotion		
Série	N1	N2	N3	R4	R5	R6	D7	D8	D9	P1	P2	P3

Changement important: tout joueur classé à partir du niveau R6 au 1^{er} septembre 2017 ne peut participer, comme joueur, qu'au championnat excellence.

Les joueurs non classés, ceux assimilés à la catégorie « promotion » et les joueurs classés D9, D8 ou D7 peuvent jouer le championnat par équipe d'établissement (un joueur ou une joueuse D9, D8 ou D7 autorisé).

La seule référence en vigueur est le classement fédéral du 1^{er} septembre 2017, disponible sur le site internet de la FFBA (www.poona.ffba.org) ou via l'application officielle de la fédération : FFbAD
La vérification des classements est sous l'unique responsabilité des professeurs EPS et des cadres UNSS et ce, dès les phases de district.

Comment vérifier le classement de ses joueurs ?

Soyez vigilants quant au classement de vos élèves, notamment lorsque vous savez qu'ils jouent ou ont joué en club. Vous avez deux outils à disposition pour vérifier leur classement :

1. pour le classement actualisé, vous allez taper "poona" sur internet, ensuite en haut vous cliquez sur "les tops" ; ensuite, il vous reste à entrer le nom du club, du comité... et vous recherchez votre élève dans sa catégorie d'âge.
2. pour l'historique du classement, vous allez taper "ffbad.org", puis vous cliquez sur "badminton pour tous", puis "badminton scolaire", puis à gauche sur "ffbad et fédérations de sports scolaires", puis sur "historique classement jeunes". Il ne vous reste plus qu'à taper le nom du joueur que vous recherchez.

Problème : certains joueurs qui ne sont plus licenciés à la fédération et qui ont été classés n'apparaissent pas dans cet historique (ils peuvent néanmoins apparaître dans l'historique du club).

A-POLE COMPETITION

1/ BILAN

● La dynamisation de l'activité badminton

Toutes les compétitions prévues en collège et en lycée ont eu lieu en 2016/2017. Les résultats départementaux sont consultables sur le site départemental dans « archives 2016-2017 ».

► Championnat départemental « lycées » par équipe d'établissement : le **mercredi 18 Janvier 2017** à RUMILLY (lycée de l'Albanais).

Huit équipes classées sur huit engagées (pas de forfait cette année).

1 ^{er}	Lycée Fauré 1 Annecy - QA
2 ^{ème}	Lycée de l'Albanais 1 Rumilly -QA
3 ^{ème}	Lycée Berthollet 1 Annecy
4 ^{ème}	Lycée Albanais 3 Rumilly
5 ^{ème}	Lycée Poncet Cluses
6 ^{ème}	Lycée Albanais 2 Rumilly
7 ^{ème}	Lycée Fauré 2 Annecy
8 ^{ème}	Lycée Berthollet 2 Annecy

► Championnat académique « lycées » par équipe d'établissement et excellence : le **mercredi 1^{er} Février 2017** à La Ravoire (73)

Equipe d'établissement : Lycée Gabriel Fauré Annecy (1^{er}/8), Lycée de l'Albanais Rumilly (5^{ème}/8).

Excellence : pas d'équipe de la Haute-Savoie engagée.

► **Au championnat de France équipe d'établissement, à Mulhouse du 6 au 10 Mars 2017** le lycée Gabriel Fauré d'Annecy se classe à la 5^{ème} place sur 27 équipes présentes. L'arbitre de l'équipe, Fabrice Guibet, valide le niveau national de jeune arbitre.

► Championnat collège « par équipe d'établissement » et excellence

Cette année, pour la première fois, le championnat par équipe d'établissement a été dense avec 9 équipes engagées.

► **Le championnat départemental s'est déroulé au collège des Balmettes Annecy le mercredi 1 février 2017.**

Championnat départemental par équipe d'établissement
1 ^{er} collège Varens PASSY 2
2 ^{ème} collège Varens PASSY 1
3 ^{ème} collège Mont des Princes SEYSSEL 1
4 ^{ème} collège Mont des Princes SEYSSEL 2
5 ^{ème} collège les Balmettes ANNECY 1
6 ^{ème} collège le Clergeon RUMILLY 1
7 ^{ème} collège le Clergeon RUMILLY 2
8 ^{ème} collège JJ Gallay SCIONZIER 1
9 ^{ème} collège JJ Gallay SCIONZIER 2

Championnat départemental excellence
1 ^{er} collège les Balmettes ANNECY

- ▶ Championnat académique collège « par équipe d'établissement » et « excellence »
A Sassenage (38) **le 5 avril 2017.**

Championnat d'académie équipe établissement	Championnat d'académie excellence (3 équipes engagées)
5 ^{ème} Collège PASSY 1 8 ^{ème} Collège PASSY 2	1 ^{er} collège les Balmettes

- ▶ **Au championnat de France excellence, à Besançon du 6 au 8 juin 2017** le collège des Balmettes se classe à la 19^{ème} place sur 27 équipes présentes. L'arbitre de l'équipe, **Cassandre Ferraud**, valide le niveau national de jeune arbitre.

2/ PERSPECTIVES COMPETITION

- Plan national de développement du sport scolaire 2016-2020

- ▶ Les programmes **2016/2020** orientent l'activité des associations sportives et permettent l'organisation des compétitions.
- ▶ **Des modèles de feuilles de rencontre UNSS de badminton sont en téléchargement sur le site UNSS.**
- ▶ Le règlement badminton est disponible sur le site de l'UNSS en téléchargement.

- Calendrier 2017-2018

- ▶ calendrier lycées équipe d'établissement, excellence et lycées professionnels 2017/2018

- **Dates et lieux d'implantation des championnats**

FRANCE	ACADEMIQUE	DEPARTEMENTAL	INTERDISTRICT
Lycées eq.etab et exc Argentan (Caen) Du 5 au 9 Février 2018	Lycées eq.etab et exc ISERE (38) 17 Janvier 2018	ANNECY Lycée Albanais Rumilly 13 Décembre 2017 Inscription en ligne du 10/11 au 12/12 17h00.	Si nécessaire
Lycées professionnels F+G : Rouen 4 au 6 Avril 2018	Lycées professionnels F+G : Bourgoin-Jallieu 7 mars 2018		

- ▶ Championnat collège « par équipe d'établissement » et « excellence »

- **Dates et lieux d'implantation des championnats collèges 2017 - 2018**

FRANCE	ACADEMIQUE	DEPARTEMENTAL	INTER DISTRICTS
Excellence : 23 au 25 Mai 2018 Le Havre	4 avril 2018 Savoie	31 Janvier 2018 Annecy - Clg des Balmettes	Si nécessaire.
Equipe d'établissement : 5 au 7 Juin 2018 Lillebonne (Seine Maritime)		Inscriptions « par équipe établissement » et « excellence » pour le 12 janvier 2018	

Harmonisation des formules de jeu pour les championnats équipe établissement et excellence en collège et lycée

	Collèges	Lycées
Licenciés autorisés	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors / Seniors
Composition des équipes	En équipe établissement	
	6 compétiteurs maximum avec au minimum 2 garçons et 2 filles	
	L'équipe peut être composée de joueurs NC, P12, P11, P10 et d'1 seul(e) joueur (se) classé(e) D au 1 ^{er} septembre 2017 ou 2016 ou 2015 en tenant compte du meilleur classement de référence des 3 tableaux (simple, double et double-mixte)	
	Le classement est consultable sur l'historique disponible sur le site ffbad.org (didacticiel disponible sur opuss)	
	En excellence	
	Ouvert à tous, classés ou non	
Jeune arbitre	1 jeune arbitre par équipe qualifiée au moins de niveau district Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur au championnat de France Deux jeunes arbitres officient pour une rencontre en se partageant les sets de manière consensuelle (sinon tirage au sort)	
Jeune coach	Un jeune coach par équipe qualifiée / Présence obligatoire sur chaque match Il peut être joueur mais pas jeune arbitre Une équipe sans jeune coach sera déclassée Le jeune coach peut intervenir dès lors que le volant n'est plus en jeu et pendant les pauses prévues par le règlement (pas d'intervention de l'enseignant)	
Formule de compétition	Chaque joueur peut jouer au plus deux sets par match Le match se déroule en 5 sets avec changement de joueur (se) à 20 points, 40 points, 60 points et 80 points. Le match est gagné par l'équipe qui atteint la première 100 points (aucune prolongation)	
	Lors de chaque match, 5 sets sont joués : SH (simple homme), SD (simple dame), DH (double hommes), DD (double dames) et DM (double mixte).	
	2 minutes de coaching à 10, 30, 50, 70 et 90 / Changement de terrain à la fin de chaque set (en milieu de set si exposition particulièrement défavorable)	
	A chaque tour (poules et tableaux), un tirage au sort définira l'ordre des sets. Le double mixte sera toujours le dernier set joué. La composition d'équipe sera réalisée après l'exécution du tirage au sort.	
	4 tirages au sort sont possibles (A/B/C/D) : A : SH-SD-DH-DD-DM B : SD-SH-DD-DH-DM C : DH-DD-SH-SD-DM D : DD-DH-SD-SH-DM	

Formule de jeu pour les lycées professionnels

	LP garçons ou mixtes	LP filles																																				
Licenciés autorisés	Tous licenciés scolarisés dans un LP	Toutes licenciées scolarisées dans un LP																																				
Composition des équipes	De 3 à 4 compétiteurs filles et/ou garçons. Les équipes peuvent ne comporter que des garçons	De 3 à 4 compétitrices																																				
Jeune arbitre	1 jeune arbitre par équipe qualifiée de niveau district au moins Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur au championnat de France																																					
Jeune coach	Un jeune coach par équipe qualifiée Il peut être joueur mais pas jeune arbitre Présence obligatoire sur chaque match Une équipe sans jeune coach sera déclassée Le jeune coach peut intervenir dès lors que le volant n'est plus en jeu et pendant les pauses prévues par le règlement (pas d'intervention de l'enseignant)																																					
Formule de compétition	<p>Au début de chaque match, un tirage au sort sera effectué pour déterminer l'identification des équipes en "équipe A" ou "équipe B" avant le dépôt de la composition d'équipe.</p> <p>Les 60 points sont répartis en 12 séquences (9 simples + 3 doubles), avec changement de joueurs (euses) aux scores suivants : 5/10/15 (1^{er} set), 20/25/30 (2^{ème} set), 35/40/45 (3^{ème} set) et 50/55/60 (dernier set)</p> <p>Le match est gagné par l'équipe qui atteint la première 60 points (aucune prolongation)</p> <p style="text-align: center;">La rotation des joueurs sera la suivante</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AJ1</td><td>AJ2</td><td>AJ3</td><td>AJ3</td><td>AJ1</td><td>AJ2</td><td>AJ2</td><td>AJ3</td><td>AJ1</td><td>AJ2J3</td><td>AJ1J2</td><td>AJ1J3</td> </tr> <tr> <td>BJ2</td><td>BJ3</td><td>BJ1</td><td>BJ3</td><td>BJ1</td><td>BJ2</td><td>BJ1</td><td>BJ2</td><td>BJ3</td><td>BJ2J3</td><td>BJ1J2</td><td>BJ1J3</td> </tr> </tbody> </table>		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AJ1	AJ2	AJ3	AJ3	AJ1	AJ2	AJ2	AJ3	AJ1	AJ2J3	AJ1J2	AJ1J3	BJ2	BJ3	BJ1	BJ3	BJ1	BJ2	BJ1	BJ2	BJ3	BJ2J3	BJ1J2	BJ1J3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																											
AJ1	AJ2	AJ3	AJ3	AJ1	AJ2	AJ2	AJ3	AJ1	AJ2J3	AJ1J2	AJ1J3																											
BJ2	BJ3	BJ1	BJ3	BJ1	BJ2	BJ1	BJ2	BJ3	BJ2J3	BJ1J2	BJ1J3																											

- **Proposition formule de championnat « par équipe d'établissement » collège et excellence (si nécessaire) :**
 **Cinq séries de rencontres sur la journée**

Si huit équipes sont inscrites en championnat équipe (inscription auprès du service départemental et en copie à Vincent Rousselot et Jean-François Blanquet pour le vendredi 12 janvier 2018 dernier délai), se diriger vers un championnat sur la journée, avec 2 poules de 4 le matin et matches de classements l'après-midi.

Procéder à un interdistrict le mercredi précédent 17/01/2018, l'après-midi, pour hiérarchiser (voire éliminer) certaines équipes. Les équipes seront réparties dans les poules en fonction des résultats de l'interdistrict.

De la même façon, de 5 à 7 équipes inscrites, impose une formule sur la journée (formule championnat à 5 équipes, formule poules et classements pour 6 ou 7 équipes)

-  **Trois séries de rencontres dans l'après-midi**

- Une **poule unique** si 3 ou 4 équipes inscrites et trois séries de rencontres
- Le jeu se déroule si possible en respectant les nouvelles modalités prévues par les programmes 2016/2020 (match en 100 points) ; **si le temps presse (retard, modalités d'occupation de la salle, transports...), l'organisateur conserve la possibilité de jouer avec un nombre plus réduit de points par séquence.**

B-POLE DEVELOPPEMENT

1/ BILAN

- La dynamisation de l'activité badminton en lycées et en collèges :

Les critères des lycées :

Les critères de district ont bien fonctionné.

Le critérium départemental a été organisé le mercredi 5 Avril 2017 au lycée des Glières et Jean Monnet d'Annemasse.

FILLES

Cinq équipes présentes. Belle augmentation cette année. A confirmer l'an prochain.

1ère	<i>Lyc Anna de Noailles Evian</i>
2ème	Lyc Albanais Rumilly
3ème	Lyc La Versoie Thonon
4ème	Lyc J.Monnet Annemasse
5ème	Lyc Les Glières Annemasse

GARCONS

1ère	<i>Lyc Berthollet Annecy</i>
2ème	Lyc Les Glières Annemasse
3ème	LH Savoie Lemman Thonon
4ème	LH F.Bise Bonneville
5ème	Lyc Albanais Rumilly
6ème	Lyc Poncet Cluses
7ème	Lyc J.Monnet Annemasse.

Le bilan est positif, grâce à un nombre d'établissements représentés en augmentation. L'effectif féminin augmente aussi. Il semblerait que le maintien de ce critérium départemental soit toutefois nécessaire pour garder de l'émulation dans les associations sportives.

Les critères des collègues :

- La formule critérium qui existe donne satisfaction à de nombreux collègues. Les rencontres se sont bien déroulées dès les districts et la transition interdistricts /département s'est réalisée sans heurt.

- ▶ Les rencontres prévues ont eu lieu. Le championnat départemental a été organisé par le district du Genevois cette année, le **mercredi 31 mai 2017** (12 équipes qualifiées en BF et BG). La qualité de l'organisation est apparue très variable d'un site à l'autre, imposant, dans certains cas, aux collègues sur place, de prendre les choses en main de manière collégiale. Il paraît indispensable, dès lors qu'un établissement est pressenti pour s'occuper de l'organisation d'un tournoi ou de la certification des jeunes arbitres, qu'il mette tout en œuvre pour mener à bien cette tâche.
- ▶ Les résultats du **critérium départemental** sont les suivants

Critérium Départemental			
Benjamines à Annemasse	Benjamins à Gaillard	Minimes filles à Ville la Grand	Minimes garçons à Cranves Sales
1) Bonneville 2) Balmettes Annecy 1 3) Blanchard Annecy 4) Cruseilles 5) Saint-Pierre 6) Sallanches 7) Saint-Paul 8) Saint-Jeoire 9) Balmettes Annecy 3 10) Boège 11) JJR Thonon 12) Douvaine	Résultats non transmis au service départemental	Résultats non transmis au service départemental	1) Annecy Barattes 2) Passy 1 3) Cruseilles 4) Meythet 1 5) Taninges 6) Bons en Chablais 7) Margencel 2 8) Meythet 2 9) Margencel 1 10) Cranves Sales 11) Passy 2

- ▶ **Le critérium académique** a été organisé en Haute-Savoie cette année sur Annecy et Meythet le mercredi 7 juin 2017 (12 équipes qualifiées par catégorie).

Critérium Académique

Benjamins à Meythet	Benjamines aux Balmettes
6ème St Pierre en Faucigny 8ème Meythet 10ème Taninges Cluses forfait	3ème Bonneville 5ème Cruseilles 8ème Balmettes Annecy 9ème Blanchard Annecy

Globalement le critérium s'est bien déroulé notamment sur le site de Meythet. De nombreux retours positifs de collègues d'autres académies saluent la qualité de l'organisation et de l'accueil. Au gymnase des Balmettes, un collègue de Savoie, qui n'avait pas de jeune officiel, et dont l'équipe a fort logiquement été déclassée lors des phases de poule, a tenté, sans succès, de faire classer son équipe au nom du sacré saint : « c'est pour les joueuses » ! Les règles édictées doivent être respectées par tous.

2/ PERSPECTIVES DEVELOPPEMENT

• Public visé et calendrier :

- ▶ La CMR entérinera les modalités de jeu et de qualification lors de son assemblée. Il est impératif d'en prendre **connaissance et de s'y conformer** dès le critérium départemental pour ne pas avoir de mauvaises surprises. **Il paraît incontournable de prévenir les joueurs dès le championnat de district.**
- ▶ Une tenue de rigueur est demandée : short au-dessus du genou et maillot uni sans publicité.
- ▶ Proposition de **calendrier critérium collège** et lycée **2017/2018**

Il a été déposé une demande pour qu'un **critérium académique lycée** soit organisé cette année sur un ou deux sites selon une formule non mixte (3 matches : 1 double puis 2 simples sans cumul des scores). Voir CMR.

De la même manière, la demande d'un **critérium académique minime** a été formulée, selon la formule existant en benjamin, et organisé dans le même département.

« Critérium lycée »

ACADEMIQUE	DEPARTEMENTAL	INTERDISTRICTS
?	14 Mars 2018 Annemasse (Lycée Jean Monnet et des Glières)	Si nécessaire

« Critérium collège »

ACADEMIQUE	DEPARTEMENTAL	INTERDISTRICTS
Benjamins 6/06/2018 Isère	Benjamins/Minimes 30 mai 2018 Annecy	

3/ PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS pour le critérium :

• Modalités de jeu :

	Collèges	Lycées
Licenciés autorisés	Benjamin(e)s Minimes / Cadet(te)s (un ou une par équipe)	Toutes catégories
Composition des équipes	Le critérium est interdit aux joueurs qui ont évolué au championnat d'académie par équipe (pour les trois équipes qui terminent sur le podium) ou excellence et aux joueurs classés au 1 ^{er} septembre 2017 (de la catégorie promotion P à la catégorie nationale N). Les jeunes officiels qui n'ont fait qu'arbitrer au championnat d'académie ou les joueurs non classés qui ont joué en championnat excellence peuvent participer comme joueurs au critérium départemental. Les équipes mixtes jouent dans la catégorie garçon 4 ou 5 équipiers dont un jeune arbitre au moins A chaque rencontre, 3 ou 4 joueurs figurent sur la composition d'équipe. Un seul joueur peut disputer deux séquences par rencontre mais celles-ci ne peuvent pas être consécutives.	
Jeune arbitre	Le jeune arbitre au moins de niveau district peut changer d'une rencontre à l'autre à condition qu'un autre joueur JA certifié prenne sa place (mais pas en cours de rencontre) Il peut être d'une autre catégorie d'âge et de sexe	
Formule de compétition	Les rencontres se jouent en trois séquences de jeu consécutives : un premier simple, un second simple et le double qui achève le match. Le premier simple se conclut à 15 points (10 ou tout autre score convenu à l'avance si le temps imparti est réduit). Les deux partenaires des deux premiers belligérants endossent chacun le score acquis à l'issue du premier simple. Le second simple se termine lorsque le score de 30 est atteint . Le double part du score acquis précédemment et s'achève lorsque le score de 45 est marqué par une des deux équipes. Chaque séquence, puis la rencontre peuvent être gagnées avec un seul point d'écart (15-14, 30-29 ou 45-44). Il n'y a pas de temps d'arrêt entre les différentes séquences . Un changement de côté, dès qu'une équipe arrive à la moitié du score (8 pour le premier simple, 23 pour le second simple et 38 pour le double), peut donner lieu à une interruption de 1 minute et à ce moment-là, deux élèves peuvent venir conseiller le joueur s'il le souhaite. Les enseignants ne doivent en aucun cas pénétrer sur les terrains pendant le temps de jeu. Au niveau district, on laisse la possibilité aux enseignants d'intervenir	

• **Composition des équipes :**

Au niveau **district, voire interdistrict**, on peut donner la possibilité de composer des **équipes de 3 joueurs** pour permettre aux jeunes de jouer un maximum de rencontres. Par contre dès le **critérium départemental**, toutes les équipes doivent se présenter à **4 (ou 5)** et avoir la possibilité de **détacher à chaque rencontre un arbitre** pour l'organisation (le rappeler lors des compétitions de district). L'arbitre peut changer d'une rencontre à l'autre.

Composition des équipes et arbitrage	<p>Les compositions d'équipe doivent impérativement être inscrites avant le début du match.</p> <p>Dans la phase de poule, chaque équipe qui joue, inscrit un jeune officiel dans sa composition d'équipe. Celui-ci œuvre conjointement avec le jeune officiel détaché par l'équipe adverse sur un match dans une autre poule. L'équipe qui ne joue pas n'arbitre pas.</p> <p>Si une équipe se présente à 3 joueurs ou sans jeune officiel du niveau requis lors du critérium départemental, elle joue mais se voit déclassée à l'issue des rencontres de poules et de classements annexes (même si des matches sont gagnés sportivement).</p>
Volants	<p>Lors du critérium départemental, il est impératif de prévoir des volants identiques pour toutes les rencontres de la compétition (si possible des volants Yonex Mavis 500 ou 600 qui ont une trajectoire qui se rapproche de celle des volants en plume).</p> <p>Pour la compétition excellence (départementale ou académique), prévoir 3 volants en plume par match.</p> <p>Il serait souhaitable que les volants soient fournis en amont par le SD aux responsables de l'organisation des championnats départementaux.</p>

 **Validation des jeunes arbitres**

- ▶ Au sein de chaque association sportive ou après une formation ou une compétition, **chaque enseignant concerné** doit envoyer **la liste de ses jeunes arbitres validés au niveau district** à son délégué de district (recensement du nombre de validations au sein des AS) et au directeur départemental UNSS.
Vous pouvez aussi **directement demander** la validation de vos élèves (au niveau district) sur **le site opus** en entrant vous-même vos données.
- ▶ Au **critérium départemental**, **chaque enseignant** qui désire la validation d'un ou plusieurs jeunes arbitres doit, si possible, amener une fiche de validation pratique pré-remplie et la feuille complétée qui atteste que l'élève a bien passé le test théorique.

POLE RESPONSABILISATION

Faisons-en sorte que le jeune officiel puisse toujours avoir la possibilité de jouer au cours d'une compétition.

1/ BILAN RESPONSABILISATION

 **Période de formation**

 Aucune formation proposée en lycée. Les animateurs d'association sportive badminton préfèrent effectuer la formation et la validation théorique au sein des A.S et prévoir un enseignant responsable pour la validation pratique lors des divers championnats.

- ▶ Des stages de formations peuvent être organisés à la demande d'un ou plusieurs districts. L'objectif est de favoriser la certification de nos jeunes arbitres en répondant à leurs attentes et interrogations quant au règlement proprement dit et à son application dans les conditions réelles de jeu. Ces stages sont aussi l'occasion pour les enseignants de rencontrer des formateurs qui peuvent les renseigner sur des points particuliers.
- ▶ **Plusieurs moments de formation** ont été organisés cette année dans le département au niveau des districts en collège :

- ✚ Dans le Faucigny, au cours des premières rencontres, l'accent est mis sur l'arbitrage.
- ✚ Formation à Scionzier pour le district de l'Arve, le 22 mars 2017 et une trentaine d'élèves engagés.
- ✚ Au collège des Balmettes, pour les districts d'Annecy, le mercredi 29/03/2017 : niveau district (90 élèves et 11 enseignants qui représentaient 9 collèges) ; les jeunes arbitres du collège les Balmettes ont participé à l'encadrement (pour la partie pratique) des groupes constitués après la partie théorique.

2/ PERSPECTIVES RESPONSABILISATION

Chaque enseignant qui prend en charge une Association Sportive badminton doit participer à la formation de ses Jeunes Officiels, en faisant passer les tests théoriques et pratiques de district tôt dans la saison, lors d'entraînements au sein de l'établissement (dans tous les cas, avant les premières compétitions de district : documents sur le site UNSS 74). Chaque enseignant doit pouvoir participer à la validation pratique sur les lieux de compétition.

• Organisation des compétitions :

- ▶ Le service départemental propose qu'à chaque championnat départemental, un enseignant soit **responsable de la certification des jeunes arbitres** (niveau pratique). Cette présence s'avère indispensable dans les faits. Le responsable désigné peut faire un point avant le début de la compétition (et à la fin, valorisant notamment l'engagement des jeunes arbitres présents) et devient le référent naturel pour les jeunes (et les moins jeunes !) en demande d'interrogations.
- ▶ Pour l'organisation d'un championnat départemental ou académique, il apparaît important que **trois enseignants soient proposés pour encadrer la compétition** : un pour l'accueil des équipes, la vérification des licences et la validation pratique des jeunes arbitres, un second pour l'organisation de la compétition et un troisième pour la convivialité et la sécurité.

• Un cadre d'intervention clair pour les jeunes officiels :

Pour formaliser, faciliter et valoriser le travail de nos jeunes :

- ▶ Chaque jeune apprend à **arbitrer avec la feuille type** pour éviter les changements sources de difficultés d'une compétition à l'autre.
- ▶ Dès le district, même en auto arbitrage (parce qu'équipe de 3 autorisée), le jeune arbitre **insiste sur le protocole** (tirage au sort, vocabulaire de base...). Ne pas hésiter à installer ce protocole en cours d'EPS pour habituer nos jeunes élèves à devenir autonome précocement.
- ▶ L'organisateur impose un **espace à l'arbitre** dans le paysage de la rencontre (debout sur une chaise, espace interdit aux autres joueurs...)
- ▶ Le jeune arbitre **remplit sa feuille avant d'annoncer le score** pour que le joueur puisse servir (« let » si le serveur n'attend pas l'annonce du score).
- ▶ Les autres **joueurs disponibles** peuvent s'installer comme juges de ligne (gestes) ou de service (on peut imaginer deux joueurs de simple, un arbitre central, un juge de service et deux juges de ligne).
- ▶ Au début de la compétition, **l'organisateur doit bien insister sur le rôle prépondérant de l'arbitre** ; en fin de compétition, **remercier (et récompenser sur le lieu de compétition par un tee-shirt floqué « jeune officiel départemental » pour ceux qui ont décroché le sésame) l'ensemble des jeunes arbitres** pour la qualité de leur prestation et la solidité de leur engagement.

• Proposition de stages de formation pour l'année 2017-2018

- Lycées : Pas de formation prévue.
- **Anancy au collège des Balmettes pour les districts annéciens** : théorie et pratique (encadrée par des jeunes arbitres de niveaux variés : départemental, académique et national) : règles du simple, vocabulaire de base de l'arbitre, utilisation d'une feuille de match, les gestes du juge de ligne, les fautes au service... Date à **définir (mars/avril)**.
- **Districts de l'Arve, du Faucigny, du Chablais et du Genevois** : dates à définir lors des réunions de district.

Plan National de Développement du Sport Scolaire 2016-2020 : Accessibilité-Innovation-Responsabilité(A-I-R)

La certification et la formation : le travail engagé porte ses fruits

- La certification des jeunes officiels au niveau départemental et académique demande un **gros investissement** de la part des animateurs d'AS tant dans la certification théorique (questions sur des modalités de jeu qui n'existent pas dans le domaine sportif scolaire...) que dans la certification pratique (rôle et gestes du juge de service...) et une **véritable débauche d'énergie, de concentration et de mémorisation** pour nos jeunes volontaires. Ce premier pas vers plus d'adéquation entre le jeune pratiquant scolaire occasionnel et des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à sa formation globale doit se poursuivre.
- Un **niveau de connaissances plus pointu** peut être confirmé pour les élèves qui souhaitent s'engager dans une formation poussée d'arbitre et pour ceux qui participent aux championnats par équipe et excellence.
- **La qualité de la formation** (et **l'engagement de nos élèves** dans l'arbitrage) doit demeurer **un point fort et une spécificité de notre identité sportive scolaire**. Les efforts entrepris ces dernières années portent leurs fruits pour atteindre une véritable cohérence tant au niveau des manifestations départementales qu'au niveau des compétitions académiques et nationales (sur les trois dernières années, une bonne dynamique s'est installée : les trois jeunes arbitres de Haute-Savoie qui ont représenté leur établissement au championnat de France ont tous réussi le test de niveau national).
- Un **groupe de formateurs-certificateurs ou personnes ressources** pourrait être installé dans le département : un responsable par interdistrict pour relayer les informations. Si certains sont intéressés, nous faire signe.

Nouveaux tests théoriques et pratiques : du district à l'académie

Les nouveaux tests théoriques et pratiques installés l'année dernière au niveau district et départemental devraient être approuvés au niveau académique en CMR après avoir été toilettés en journée d'harmonisation (nouveaux changements !).

E-Harmonisation académique

- 🌿 **La journée d'harmonisation** de formation de formateurs a eu lieu cette année le vendredi 18 novembre 2016 à Tournon sur Rhône à laquelle un enseignant de Haute-Savoie a participé. Cette année, en fin de session, nous avons participé activement à la validation pratique, du niveau district au niveau académique, des joueurs de la section sportive du lycée.
- 🌿 **Les différents collègues qui participent à cette journée sont notamment reconnus aptes par la CMR à certifier le niveau académique d'arbitre sur une compétition départementale.**
- 🌿 Pour cette année, la journée d'harmonisation se déroulera à Tournon, **le vendredi 1^{er} décembre 2017 (9 heures à 17 heures)**, sous la direction de Bruno Vallet, référent académique. Inscription sur Opuss à partir du 1^{er} novembre.

F-Différents outils à disposition

- 🌿 **Sur le site national (unss -opuss)**
 - ▶ Un document **très intéressant** revisité et réactualisé « **Je suis Jeune Officiel badminton 2018-2020** » : règlement, attentes, modalités de l'option facultative au Bac...
- 🌿 **Sur le site départemental**
 - ▶ **Le diaporama de la formation annécienne « jeune officiel de niveau district »** est installé sur le site. Après une présentation de l'activité (historique, pratique culturelle, résultats internationaux, perspectives) se succèdent les prérogatives du jeune officiel, l'espace de jeu et les modalités d'évolution, la communication.
 - ▶ **Un autre diaporama évoque « le déroulement d'une rencontre gérée par un jeune officiel »** autour d'une vingtaine de questions représentatives.
- 🌿 **A disposition sur demande par mail**
 - ▶ Les documents permettant de faire passer les **tests de niveau district, départemental ou académique** (questionnaire, fiche réponse élève et fiche de correction) ; **les nouveaux tests théoriques et pratiques installés l'année dernière au niveau district et départemental devraient être approuvés au niveau académique**
 - ▶ **Des documents à la demande pour organiser un championnat** (feuille de score personnalisée, tableaux, rotations des jeunes officiels)
 - ▶ **Une animation PREZI qui présente les règles du badminton de manière plus originale**
 - ▶ Pour toutes questions ou interrogations, n'hésitez pas à nous contacter **par mail**

Référents pour l'activité badminton et responsables « jeunes officiels » Haute-Savoie :

Vincent Rousselot (collège JJ Gallay SCIONZIER) / vincerousselot@yahoo.fr

Jean-François Blanquet (collège les Balmettes Annecy) / jean-francois.blanquet@laposte.net

G-Représentants à la CMR

Pour les collèges : Jean-François Blanquet (collège les Balmettes ANNECY) / jean-francois.blanquet@laposte.net
Vincent Rousselot (collège JJ Gallay SCIONZIER) / vincerousselot@yahoo.fr

Pour les lycées : Néant

Merci à Messieurs Jean-François BLANQUET Vincent ROUSSELOT et Eric MARMORAT.

Lionel CLARET